

Sarkozy : « Mon projet à 30 milliards d'euros »

PRÉSIDENTIELLE Le candidat UMP a précisé son programme économique

Nicolas Sarkozy chiffre son projet présidentiel à « 30 milliards d'euros en cinq ans, dont 15 milliards d'allègements d'impôts et de charges », dans un entretien au quotidien économique *Les Echos*.

Une estimation indépendante (de l'institut de l'entreprise) l'avait évalué à un peu moins de 50 milliards d'euros. « Ce n'est pas la même chose de dépenser pour assister » et « pour investir », a souligné le candidat UMP. Dans le projet de la candidate socialiste Ségolène Royal, il voit « le retour aux années Jospin ». « Les valeurs que M^{me} Royal met en avant sont celles de l'assistanat, de l'égalitarisme et du nivellement », affirme-t-il.

« Les allègements de charges et d'impôts sur les heures supplémentaires » qu'il prône « amèneront des recettes de TVA », assure-t-il.

« Il y a des gisements considérables », dit-il, en se demandant « si l'on ne pourrait pas moduler les aides liées aux 35 heures pour verser davantage aux entreprises qui créent des emplois et ont une politique salariale active ». Il réfléchit à une « réorganisation du ministère de l'Économie et des Finances ».

« Dans le respect de la loi » votée « sur ma proposition, le capital d'EDF



Après la polémique sur le coût du programme de sa rivale PS, Nicolas Sarkozy a clarifié son propre chiffrage. Par ailleurs, le favori des sondages a demandé aux parlementaires UMP de rester « humbles » tout en ayant « confiance » dans ses chances de victoire. Photo AFP/Bureau

peut bouger », dit-il également. En matière sociale, il veut susciter « une grande négociation paritaire » sur « la liberté de présentation au premier tour des élections professionnelles ». Deuxièmement, pour « clarifier une bonne fois pour toutes les domaines respectifs du législateur et des partenaires sociaux », il voudrait « que les partenaires sociaux disposent de façon effective et systématique d'une période de six à huit mois pour trouver, dans le champ qui est le leur, des réponses aux questions qui leur sont posées en matière de droit du travail ».

« Dès l'été », il soumettra à négociation la question des heures supplémentaires, qui devront être effectuées sur la base du « volontariat ». « Il faut qu'on soit prêt à l'automne ».

« Cela devra être également le cas pour la recherche et l'université. J'élaborerai dès l'été 2007 un statut d'autonomie pour les universités françaises », précise-t-il.

La « dernière priorité de l'été » concernera « le volet justice et sécurité, avec notamment les peines planchers pour les multirécidivistes, la réforme du droit pénal des mineurs, la responsabilité des magistrats », précise Sarkozy.

BRÈVES DE
CAMPAGNE

Philippe de Villiers (MPF)

« Si on faisait demain de la France la pépinière mondiale des PME, on retrouverait l'espoir ».

Arlette Laguiller (Lutte Ouvrière)

Il est « très réaliste de demander 50 % sur les profits des entreprises ».



Photo AFP/Charlet

José Bové (candidat altermondialiste)

« Si je suis incarcéré pendant la campagne (présidentielle), ce serait le signe très clair du pouvoir pour que je ne puisse pas faire la campagne ».

Daniel Cohn-Bendit (Verts)

« Les antilibéraux, qui donnent des leçons de morale politique à tout le monde, devraient se regarder le nombril ».



Photo Reuters/Kessler

François Sauvadet (UDF)

« Une campagne présidentielle, ce n'est pas la farfouille, on ne propose pas aux Français tout ce qu'ils veulent entendre ».

Arnaud Montebourg (PS)

« Nicolas Sarkozy avec ses propositions, c'est un peu le docteur Folamour des finances publiques ».

ÉDITORIAL

Marc
Chevanche



Bayrou : les limites d'une embellie

L'embellie de François Bayrou s'installe. Tandis que Ségolène Royal s'efforce de redresser sa position et que Nicolas Sarkozy s'emploie à maintenir la sienne, le leader centriste, que ne perburbe aucun rendez-vous majeur avec un secteur de l'opinion qui reste à inventer, poursuit son ascension dans les sondages. François Bayrou semble capable désormais de s'installer durablement au-dessus de la barre des 10 % d'intentions de vote. Il suscite l'intérêt pour un discours, d'autant plus réfléchi et inventif qu'il est libre de toute contrainte programmatique et idéologique. Ce n'est pas, en

effet, à François Bayrou que l'on demandera de « chiffrer » ses propositions. Il se garde bien, en effet, d'entrer dans le détail de ce qui pourrait être un programme de législature. De ce point de vue, il est sans doute, des principaux candidats, celui qui s'inscrit le plus pertinemment dans l'esprit d'une campagne présidentielle. C'est-à-dire : tenter d'incarner un avenir plutôt que convaincre de tenir des promesses. Le talent aidant, la bonne fortune de François Bayrou peut prospérer. Mais, pour quoi faire ? On ne voit toujours pas ce qui permettrait au leader centriste d'être, au

soir du premier tour, au mieux, le troisième homme. A droite, qui est son vase d'expansion naturel, Nicolas Sarkozy occupe tout le champ. A gauche, il reste exclu que les réfractaires au « royalisme » pèsent assez pour permettre de répéter le fiasco jospinien d'avril 2002. Ajoutons que la faible audience, mesurée dans les sondages, au bénéfice de Jean-Marie Le Pen, apparaît peu vraisemblable. Plus on se rapprochera du temps de l'élection, plus donc la question du vote « utile » s'imposera. Or, François Bayrou n'a pas de réponse à cette question-là.

■ délinquance — Le volet "psychiatrie" retiré du projet de loi

Nicolas Sarkozy a annoncé, hier, le retrait du volet psychiatrie du projet de loi relatif à la prévention de la délinquance, à l'occasion de l'examen en 2^e lecture du texte par les députés. Le ministre de l'Intérieur et candidat à la présidentielle s'est engagé à « déposer ce texte au début de la prochaine session parlementaire » s'il est élu à l'Élysée.

Nicolas Sarkozy a expliqué qu'il souhaitait être « attentif » aux craintes exprimées par les professionnels et les familles sur les articles 18 à 24 de son projet de loi. Ces dispositions, qui reforment une loi de 1990, renforcent le rôle des maires dans les procédures d'hospitalisation d'office, c'est-à-dire contre la volonté du

patient, et prévoient la création d'un fichier national de patients ayant été hospitalisés d'office en psychiatrie.

Mais elles ont provoqué l'inquiétude des professionnels et des familles, qui craignent un amalgame entre les malades et les délinquants. Quatre syndicats ont appelé les 3 500 psychiatres hospitaliers à faire grève, hier, pour obtenir le retrait du volet psychiatrie du projet de loi Sarkozy.

« Comme nous trouvons en fin de session parlementaire, je propose de retirer du projet de loi ces dispositions pour préserver le consensus des professionnels sur le sujet et qu'il n'y ait pas d'ambiguïté en la matière », a déclaré le ministre de l'Intérieur.